

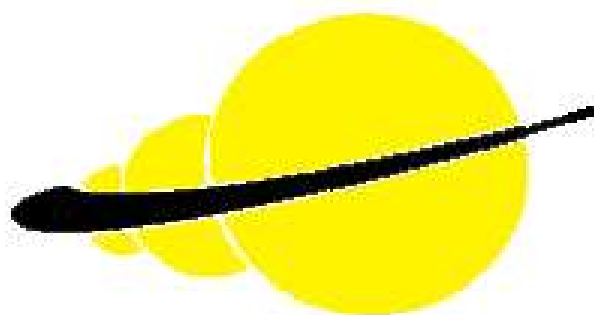
OPEN LOISIR

Systeme Suisse

Le SAMEDI 11 décembre 2021

*salle St Exupéry
39 Rue Charles de Gaulle
49500 SEGRE*

ORGANISE PAR LE « **BABY FOOT SEGREEN** »



Baby Foot Segreen

Pour tout renseignement :

BERTEAU Régis

Tel : 06-71-72-44-11

www.ffft.fr



FFFT
Fédération Française
de Football de Table

PRÉSENTATION

Le BABY FOOT SEGREEN vous propose un open loisir système suisse comptant pour le classement National

Samedi 11 décembre 2021

à la salle St Exupéry, 39 rue Charles de Gaulle à Segré.

Le tournoi débutera par un simple dès 10h00 et un double à 14h00.

Cet Open est ouvert à tous les licenciés de la Fédération Française de Football de table possédants une licence **compétition** ou **loisir** valide sur l'année en cours.

Le tournoi se déroulera sur 8 tables **BONZINI ITSF**

Une buvette et un coin repas seront à disposition.



DÉROULEMENT

La phase qualificative aura lieu selon les règles du système suisse avec un minimum de **5** matchs, **en une manche de 7 points secs** (début de la dernière série maxi 12h30)

Un seul temps-mort par match. Seul le nom du vainqueur doit être communiqué à la table de marque.

A l'issue, toutes les équipes seront qualifiées pour la phase éliminatoire.

La phase éliminatoire :

- 100% des équipes qualifiées réparties en 1 ou 2 tableaux en fonctions des inscrits
- Les matchs se joueront en trois manches gagnantes de cinq points (deux points d'écart à la belle, maximum 8) avec 2 temps-mort autorisés par manche.

INSCRIPTIONS

a) Montant des inscriptions

L'inscription sera de **5€** par joueur et par compétition pour couvrir les frais d'organisation.

Les inscriptions au tournoi devront se faire à l'avance, la date butoir étant le jeudi précédant le tournoi (cachet de la poste faisant foi).

Une **majoration de 50%** sanctionnera les inscriptions enregistrées après la date butoir (et jusqu'à 9H00 le samedi).

Il est demandé à chaque président de club d'effectuer les inscriptions en ligne via FAST et d'effectuer un **virement** sur le compte : **1790 6000 3212 2978 0100 001 AGRIFRPP879**

ou d'envoyer un chèque global à l'ordre du **BABY FOOT SEGREEN**

avant le jeudi 9 décembre 2021 à l'adresse suivante :
BABY FOOT SEGREEN
Chez Mme BERTEAU Stéphanie
12, rue des Ecureuils
49500 STE GEMMES D'ANDIGNE

DOTATIONS ET POINTS

Des trophés récompenseront les 3 premiers de chaque tableau

b) Attribution des points

Les points seront attribués conformément au code sportif, à savoir :

Classement	Points
1 ^{er}	20
2 ^{ème}	15
3 ^{ème} 4 ^{ème}	10
5 ^{ème} à 8 ^{ème}	6
9 ^{ème} à 16 ^{ème}	4
17 ^{ème} 32 ^{ème}	2
33 ^{ème} et +	1

EXTRAITS REGLEMENT – CODE

SPORTIF

Art. 1.2.01- respect des règlements

Le simple fait de s'engager dans une épreuve implique que l'on en accepte toutes les dispositions réglementaires.

En cas d'infraction, un joueur peut être disqualifié et, le cas échéant, être passible d'une sanction disciplinaire.

Art. 4.1.02- conditions de participation

Tout joueur titulaire d'une licence établie régulièrement au millésime de l'exercice en cours peut participer aux tournois du circuit CNFT selon les conditions suivantes :

- La licence compétition permet de participer à tous les tournois du circuit CNFT
- La licence loisir permet de participer uniquement aux Open loisir et découverte
- La licence découverte permet de participer uniquement au Open découverte

Les joueurs doivent impérativement s'inscrire auprès du responsable de l'organisation du tournoi dans les délais fixés par lui.

CONSIGNES

Il est demandé à chaque joueur d'apporter ses poignées. Le tournoi se jouera avec les poignées homologuées de la FFFT. Pour ne pas risquer d'endommager les embouts des barres Bonzini, tout autre type de poignée ne sera pas autorisé. Un prêt d'adaptateurs sera possible dans la limite du stock disponible.

Il ne sera admis aucune dégradation dans l'enceinte de la salle. Toute personne prise à endommager le matériel ou une partie des locaux sera exclue du tournoi.

Il sera par ailleurs **interdit de fumer** dans la salle.

La tenue sportive est obligatoire.

Les compétitions se déroulent sous le régime du règlement officiel de la FFFT en vigueur.

REGLEMENTATION SANITAIRE

Suivant les recommandations liées à la covid19, il est possible que le jour du tournoi des préconisations soient imposées aux joueurs.

En cas de non-respects de ces dernières le joueur s'expose à une disqualification.

L'organisation sera conforme aux règles gouvernementales en vigueur le jour du tournoi.

BON TOURNOI DE LA PART DE L'ORGANISATION

ET MERCI D'AVANCE DE VOTRE PARTICIPATION

